

Bulletin d'inscription

Initiation ski de fond à Autrans les 13, 14 et 15 janvier

Inscription auprès de Pascal Etève après accord téléphonique. L'inscription ne sera validée qu'après réception d'un chèque de 100€ à l'ordre de Pascal ETIEVE accompagné du bulletin d'inscription rempli.

Indispensable : être titulaire de sa carte d'adhérent CIHM 2022/2023 et d'une attestation d'assurance valide. Chaque participant s'occupe lui-même de son billet de train après avoir obtenu l'accord des organisateurs.

NOTE COVID : lors des déplacements, le port du masque est recommandé (train, taxi, etc...). Prévoir du gel hydroalcoolique.

A remplir en lettres capitales (une fiche par participant):

Nom et prénom :

N° adhérent CIHM 2022-2023 **obligatoire** ou carte découverte CIHM

Adresse :

Code postal, ville:

Tél mobile: E-mail:

Personne à contacter en cas d'accident : Nom Prénom

Parenté : Tél :

Je déclare être assuré (e) pour la couverture de l'activité choisie :

Assureur : N°affiliation : Tél urgence

Une assurance facultative, couvrant les accidents corporels (assurance individuelle accident) ainsi que les frais de recherche, de secours, d'évacuation et de rapatriement est vivement conseillée.

Location ski : OUI / NON :

Activité : Ski fond alternatif : Skating: Ski libre
Niveau : débutant faux débutant débutant faux débutant

Conditions d'annulation: Voir les clauses détaillées sur le site du CIHM

- Si vous devez annuler votre inscription, tout désistement doit être signalé au plus tôt et par écrit à l'organisateur et fera l'objet de frais d'annulation : la retenue couvrira l'intégralité des frais engagés non récupérables avec un montant minimal forfaitaire de 15€. Quelles que soient les modalités d'inscription, aucun report sur une autre sortie n'est possible.
Les inscriptions sur liste d'attente ne font l'objet d'aucun frais d'annulation, excepté cas particulier dûment précisé.

Conditions d'annulation: 15€ de retenue pour un désistement intervenant avant le 1er janvier 2023, 100% de la somme après le 1er janvier 2023 .

Si vous êtes remplacé par quelqu'un de la liste d'attente, 15€ seront retenus quelle que soit la date de désistement.

- J'accepte les conditions d'inscription et de participation contenues dans la brochure et dans la fiche technique du week-end.
- Je suis conscient que les organisateurs CIHM ne sont ni guides, ni moniteurs professionnels et que je suis avant tout responsable de ma propre sécurité. Néanmoins, adhérant à un groupe, je m'engage à ne pas m'isoler seul hors des pistes.
- J'accepte les conditions sanitaires à appliquer lors des déplacements et à l'hébergement
- Loi Informatique et Libertés du 6 Janvier 1978 : voir notice dans la brochure du CIHM.

Date : Signature